

Le souci de la patientèle

Un centre de prélèvements sanguins a été inauguré sur la place du Marché aux Herbes à Mons le vendredi 1^{er} décembre. Baptisé «Espace Santé du Marché aux Herbes», il est situé dans les anciens locaux du quotidien «Nord Eclair», totalement rénovés à l'occasion. L'Hôpital Ambroise Paré - qui souhaite casser son image d'hôpital civil et se doter d'ambitieux projets de modernisation et d'extensions d'infrastructures - a déboursé 380.000€ pour cette restauration.

Le lieu accueille dans un premier temps un centre de prélèvements sanguins. Ouvert de 7h à 18h (de 7h à 10h en cas de prélèvements sanguins),

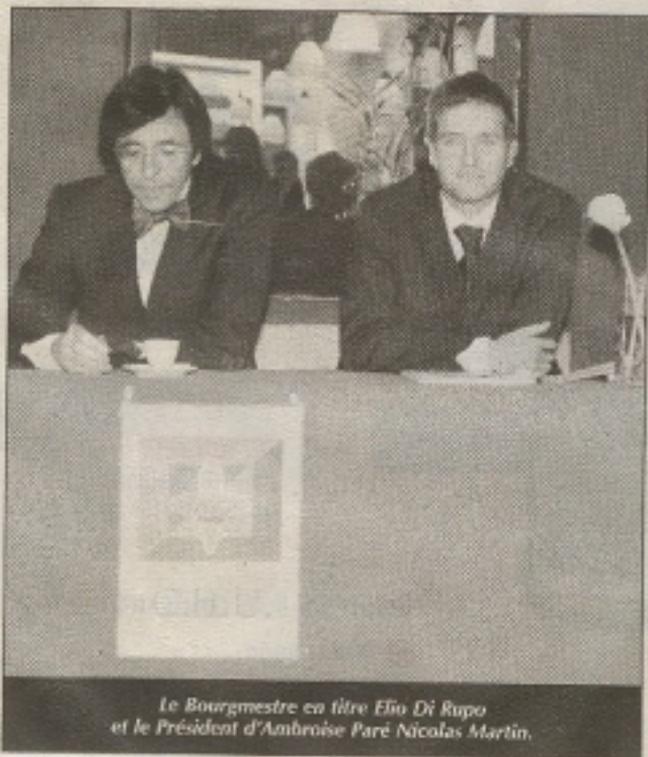
il se compose d'infirmières compétentes en la matière et attachées au laboratoire de l'hôpital. Il sera ensuite complété dans un deuxième temps par un espace de promotion de la santé. Le public pourra y trouver une information quant aux services offerts par l'hôpital pour des pathologies courantes comme l'asthme, l'obésité, la dépendance au tabac, le mal de dos ou le stress. Le centre offrira aux visiteurs la possibilité de bénéficier d'une information personnalisée à propos des divers rendez-vous, mais aussi une prise de rendez-vous décentralisée. Des salles de réunions seront aménagées. Le patient aura le choix

entre deux lieux pour son dépôt de prélèvements: le laboratoire du CHU ou le centre de prélèvements au Marché aux Herbes.

Inscrit dans le cadre du plan de redéploiement que le Président d'Ambroise Paré, Nicolas Martin, a mis au point en 2002, ce projet relève d'une véritable révolution dans l'approche adoptée par l'hôpital à l'égard des patients; il induit une démarche inédite de proximité et fait de l'institution l'un des acteurs de la revitalisation du Centre-ville montois. D'autres projets sont envisagés comme, entre autres, l'ouverture sur le site de l'ADEPS d'un centre de médecine sportive à destination des particuliers et des clubs sportifs de premier rang.

Centre de prélèvements sanguins au Marché aux Herbes à Mons - accessible de 7h à 18h. Rens. 065/31.21.92.

La Chambourlette
lchambourlette@mons.be



*Le Bourgmestre en titre Elio Di Rupo
et le Président d'Ambroise Paré Nicolas Martin.*